



Wallonie

Ville de Charleroi.

N/REF : CPURB/2026/0633.

Avis d'annonce de projet (annexe 25).

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial (CoDT), le Fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La SRL ERTEK, représentée par Monsieur ERDOGAN, a introduit une demande ayant trait à un(des) bien(s) sis Rue de Barcelone à 6040 Jumet et cadastré(s) 21 A 273B, 21 A 301H, 21 A 301K, 21 A 301L, 21 A 302K, 21 A 302M, 21 A 302N, 21 A 302P, 21 A 303N2, 21 A 847A.

Le projet consiste en : Construction d'un hall industriel. ; l'annonce de projet présente les caractéristiques suivantes :

- Le projet s'écarte du Schéma d'Orientation Local (SOL) : non conforme du point de vue du parking ;
- Elle est réalisée en vertu de l'article(des articles) R.IV.40 2° du CoDT.

L'annonce de projet se déroule du **19/08/2026 (date début affichage)** au **08/09/2026 (date fin)**.

Le dossier peut être consulté, pendant la période d'annonce, les jours ouvrables, uniquement sur rendez-vous à prendre au plus tard 24 heures à l'avance via l'adresse mail suivante : permisurbanisme@Charleroi.be ou par téléphone (071/86.38.00), à la maison communale annexe - Place Jules Destrée 1 à 6060 Gilly – rez-de-chaussée, service de l'Urbanisme. Les copies de documents via smartphones ou appareils photographiques personnels sont interdites.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur Stefano PALERMO, téléphone : 071/86.38.00, mail : permisurbanisme@Charleroi.be, dont le bureau se trouve à l'adresse mentionnée précédemment.

Les réclamations et observations écrites, qui porteront la mention CPURB/2026/0633, sont à envoyer, datées ainsi que signées et incluant l'adresse de correspondance postale, du 25/08/2026 au 08/09/2026 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège communal de Charleroi, Hôtel de Ville de Charleroi, Service de l'Urbanisme, Place Vauban, 14-15 - 6000 Charleroi.
- par courrier électronique (seul le format PDF sera accepté pour les pièces jointes intégrées au courriel) à l'adresse suivante : PermisUrbanisme@Charleroi.be.

En date du 17/08/2026,

Le Directeur général,
Par délégation

(s) Frédéric FRAITURE,
Inspecteur général



Pour le Bourgmestre,
Par délégation, en vertu de
l'art. L.1132-4 du C.D.L.D.

(s) Éric GOFFART,
2e Échevin

CONTACT
Cellule Technique
Service de l'Urbanisme

Place Jules Destrée, 1
6060 GILLY
T. 071/863800
Mail : PermisUrbanisme@Charleroi.be